

REPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITE DE LILLE

DIPLOME UNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation

Vu les statuts de l'Université

Vu la décision du conseil d'administration relative à l'habilitation du Diplôme Universitaire

Vu les pièces justificatives produites par Madame Anaïs LUX, née le 17 Décembre 1987 à BOULOGNE SUR MER (62), en vue de son inscription au DIPLOME UNIVERSITAIRE de SOPHROLOGIE

Vu le procès-verbal du jury en date du 06/02/2021 attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

Le DIPLOME UNIVERSITAIRE de SOPHROLOGIE

est décerné à **Madame Anaïs LUX**

au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Le titulaire

Anaïs Lux

N°18

Fait à LILLE, le 07 Avril 2021

Le Président

Jean-Christophe CAMART